



VILLE DE TRÉVENEUC

DEMANDE D'AIDE TECHNIQUE ET DE RESERVATION DE MATERIEL COMMUNAL POUR UNE MANIFESTATION

à joindre avec une demande d'autorisation de manifestation sur le domaine public et de déclaration de buvette, le cas échéant

I. NOM et LIEU DE LA MANIFESTATION

Nom :

Lieu :

Date :

Le cas échéant : Date(s) et horaire(s) de livraison souhaitée (s) (à charge des associations) :
Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

ORGANISATEUR

Nom de l'association :

Nom du responsable technique :

Mobile : Email :

Cette demande est à retourner avec un PLAN D'IMPLANTATION précis.

Le délai minimum de dépôt de la demande d'aide technique est d'un mois avant la manifestation. De juin à septembre, il est de deux mois avant la manifestation.

II. PRET DE MATERIEL LOGISTIQUE

Conditions générales :

Le matériel confié par les services est placé sous la responsabilité de l'organisateur. Il est demandé à l'organisateur de souscrire une assurance pour garantir la Ville en cas de dommage causé à ce matériel.

Toute modification réalisée par les organisateurs sur des structures ou montages réalisés par les Services Techniques est faite sous la responsabilité des organisateurs.

Tout matériel perdu ou détérioré sera chiffré à sa valeur d'acquisition et remplacé à l'identique neuf par l'organisateur.

En cas d'obligation (impérative), la Ville se réserve le droit d'annuler son aide, sans condition ni recours par l'organisateur, compte tenu de l'aide gracieuse offerte.

Matériel	Nombre disponible	Nombre demandé
Tente 8 m x 5 m avec remorque (montage et lestage à la charge du locataire)	4	<input type="text"/>
Eclairage tente	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Transport	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Tables (220 x70)	20	<input type="text"/>
Bancs	40	<input type="text"/>
Tentes 3 m x 3 m	2	<input type="text"/>
Barrières de police (2 remorques avec 42 barrières chacune)	84	<input type="text"/>
Boule Miko	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Éléments BAAVA <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <p>⚠ Les barrières amovibles anti-véhicule assassin doivent impérativement être montées conformément à leur notice d'utilisation</p> </div> 	6	<input type="text"/>
Cônes de Lubec		<input type="text"/>
Bacs ordures ménagères	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Bacs jaunes	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Rallonges électriques festivités (25m)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Grilles d'exposition	19	<input type="text"/>
Panneaux de signalisation. Préciser : <input style="width: 300px; height: 40px;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Autre :		

III. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

Attention : Toute demande d'installation d'un compteur électrique provisoire demande un délai d'au moins 1 mois et demi pour le fournisseur d'électricité.

Conditions générales d'aide technique : Nous vous rappelons que toute installation électrique temporaire sur un espace public doit être conforme aux textes réglementaires et aux normes en vigueur.

- Une évaluation erronée des puissances électriques mises en jeu conduira à des câbles mal dimensionnés et à des protections électriques inadaptées.

- Le contrôle électrique des installations reste à la charge de l'organisateur, il doit être réalisé par un électricien indépendant ou un organisme agréé. Les équipements de sécurité (extincteurs) doivent être fournis et posés par l'organisateur.

- Les horaires de mise à disposition du branchement électrique devront être précisés, faute de quoi, les horaires de la manifestation seront les seuls valables. Il pourra vous être demandé de déplacer vos installations en fonction des possibilités de branchement électrique.

Précisions complémentaires :

Une connaissance précise de vos besoins nous est indispensable pour assurer le déroulement de votre manifestation dans les meilleures conditions techniques possibles.

A cet égard, nous vous remercions par avance de bien vouloir apporter tous vos soins dans :

→ **La précision du plan joint**

→ **L'implantation des besoins électriques sur ce plan**

→ **Le descriptif de vos appareils électriques**

Fait à :

le : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Signature du ou des représentants légaux de l'association

IV. AVIS DE LA COMMUNE

ACCEPTATION

REFUS

Remarques :

Fait à :

le : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Signature du représentant de la collectivité

V. LIVRAISON ET RESTITUTION

Livraison conforme à la demande : oui non

Restitution conforme : oui non

Observations :

Fait à :

le : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Signature du représentant de la collectivité